

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. ^(L. 2313-1) Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 a été voté le 27 mars 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région ou de l'Etat chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2024 représentent 437 386,15€.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les rémunérations des agents correspondent à 19,50% des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 437 386,15€.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux,
- Les dotations versées par l'Etat,
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	116 400,00	0,00	125 610,00	125 610,00	125 610,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	75 510,00	0,00	85 300,00	85 300,00	85 300,00
014	Atténuations de produits	400,00	0,00	300,00	300,00	300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	39 015,00	0,00	39 820,00	39 820,00	39 820,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		231 325,00	0,00	251 030,00	251 030,00	251 030,00
66	Charges financières	2 800,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		235 125,00	0,00	254 330,00	254 330,00	254 330,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	118 812,78		182 066,15	182 066,15	182 066,15
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	990,00		990,00	990,00	990,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		119 802,78		183 056,15	183 056,15	183 056,15
TOTAL		354 927,78	0,00	437 386,15	437 386,15	437 386,15
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						437 386,15

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	520,00	0,00	740,00	740,00	740,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	33 500,00	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
731	Fiscalité locale	106 500,00	0,00	111 800,00	111 800,00	111 800,00
74	Dotations et participations (3)	64 900,00	0,00	64 830,00	64 830,00	64 830,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 500,00	0,00	19 610,00	19 610,00	19 610,00
Total des recettes de gestion courante		211 920,00	0,00	230 480,00	230 480,00	230 480,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		211 920,00	0,00	230 480,00	230 480,00	230 480,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL		216 920,00	0,00	235 480,00	235 480,00	235 480,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						201 906,15
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						437 386,15

c) La Fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2024 :

· *Concernant les ménages*

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,12%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 43,67%
- Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 10,68%

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 111 800,00€.

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 64 830 €, soit une légère baisse (-70,00€) par rapport à l'an passé.

II. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la

collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	10 800,00	2 000,00	10 400,00	10 400,00	12 400,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	25 000,00	0,00	95 831,15	95 831,15	95 831,15
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	88 782,78	13 000,00	70 000,00	70 000,00	83 000,00
Total des dépenses d'équipement		124 582,78	15 000,00	176 231,15	176 231,15	191 231,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 220,00	0,00	19 310,00	19 310,00	19 310,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 220,00	0,00	19 310,00	19 310,00	19 310,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	34 759,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		178 561,78	15 000,00	195 541,15	195 541,15	210 541,15
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL		183 561,78	15 000,00	200 541,15	200 541,15	215 541,15
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						2 203,84
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						217 744,99

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	26 000,00	850,00	10 000,00	10 000,00	10 850,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		26 000,00	850,00	10 000,00	10 000,00	10 850,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 000,00	0,00	21 635,00	21 635,00	21 635,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	77 855,96	0,00	2 203,84	2 203,84	2 203,84
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		90 855,96	0,00	23 838,84	23 838,84	23 838,84
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	34 759,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		151 614,96	850,00	33 838,84	33 838,84	34 688,84
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	118 812,78		182 066,15	182 066,15	182 066,15
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	990,00		990,00	990,00	990,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		119 802,78		183 056,15	183 056,15	183 056,15
TOTAL		271 417,74	850,00	216 894,99	216 894,99	217 744,99
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						217 744,99

c) Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

- acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière
- mission de maîtrise d'œuvre et d'archéologie au château de Hérisson
- défense incendie
- travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux et de l'auberge de Hérisson
- Appel à projet Nature et Transition
- installation d'un paratonnerre et motorisation des cloches de l'église de Pougne

d) Les subventions d'investissements prévues :

- de la Région : subvention Nature et Transition
- Autres : SIEDS : subvention audit énergétique

III. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	200 541,15	216 894,99
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	15 000,00	850,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 2 203,84	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		217 744,99	217 744,99
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	437 386,15	235 480,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 201 906,15
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		437 386,15	437 386,15
TOTAL DU BUDGET (4)		655 131,14	655 131,14

b) Etat de la dette : extinction de la dette

Année	Annuité				Capital
	Total	Capital	Intérêts	Frais	Restant au 31/12
2024	19 804,01	18 005,22	1 798,79	0,00	98 903,35
2025	19 804,01	18 409,98	1 394,03	0,00	80 493,37
2026	15 446,73	14 406,94	1 039,79	0,00	66 086,43
2027	15 446,73	14 663,51	783,22	0,00	51 422,92
2028	11 689,16	11 170,90	518,26	0,00	40 252,02
2029	9 612,40	9 191,02	421,38	0,00	31 061,00
2030	3 382,12	3 019,94	362,18	0,00	28 041,06
2031	3 382,12	3 056,67	325,45	0,00	24 984,39
2032	3 382,12	3 093,81	288,31	0,00	21 890,58
2033	3 382,12	3 131,41	250,71	0,00	18 759,17
2034	3 382,12	3 169,47	212,65	0,00	15 589,70
2035	3 382,12	3 208,01	174,11	0,00	12 381,69
2036	3 382,12	3 247,00	135,12	0,00	9 134,69
2037	3 382,12	3 286,46	95,66	0,00	5 848,23
2038	3 382,12	3 326,41	55,71	0,00	2 521,82
2039	2 536,59	2 521,82	14,77	0,00	0,00